

LES FORAGES TROILUS PRÉSENTENT 4,40 G/T D'ÉQU.-OR SUR 12 MÈTRES DANS UNE INTERSECTION ÉLARGIE DE 2,10 G/T SUR 31 MÈTRES DANS LE SECTEUR J, CONFIRMANT L'ÉLARGISSEMENT MINÉRAL EN AVAL DU PENDAGE DE PLUS DE 50 MÈTRES

Le 21 septembre 2021, Toronto, Ontario — Troilus Gold Corp. (TSX : TLG; OTCQX : CHXMF) (« Troilus » ou la « Société ») fait état de résultats de forage du secteur J dans le cadre de son programme d'exploration et de forage intercalaire continu du projet aurifère détenu à 100 % par Troilus (« Troilus » ou le « Projet »), le plus important projet de développement d'or et de cuivre au Québec, au Canada. De nouveaux résultats du secteur J ont confirmé et élargi une zone parallèle de minéralisation du côté ouest du gîte principal allant jusqu'à 50 mètres de profondeur. Cette nouvelle zone parallèle de minéralisation peut être tracée sur une longueur de gisement de 850 mètres et se trouve principalement dans la fosse de l'évaluation économique préliminaire (« EEP »). Le secteur J a continué d'être une cible d'exploration prioritaire en 2021, alors que la Société se prépare à la publication prochaine d'une estimation des ressources minérales et d'une réserve inaugurale à jour.

Points saillants du nouveau forage du secteur J :

- **Les puits ZJ21-244 et ZJ21-245 confirment la tendance ouest et la zone principale en profondeur, et augmentent la densité de forage à l'intérieur de la fosse de l'EEP qui devrait aider à reclasser les ressources minérales présumées en ressources minérales indiquées dans la nouvelle estimation (voir la coupe transversale de la figure 2). Les points saillants sont :**
 - **2,10 g/t d'équ.-or sur 31 mètres, incluant 4,40 g/t d'équ.-or sur 12 mètres et 27,05 g/t sur 1 mètre**
- **Les puits ZJ21-247, ZJ21-250, ZJ21-251 et ZJ21-252 prolongent la minéralisation en aval jusqu'à 50 mètres, principalement dans la fosse de l'EEP. Les points saillants sont :**
 - **1,70 g/t d'équ.-or sur 16 mètres, incluant 4,16 g/t d'équ.-or sur 5 mètres et 14,73 g/t sur 1 mètre**
 - **1,10 g/t d'équ.-or sur 18 mètres, incluant 1,60 g/t d'équ.-or sur 9 mètres**
 - **2,29 g/t d'équ.-or sur 4 mètres**

« Nous sommes satisfaits des excellents résultats continus de l'extension ouest du secteur J, qui confirment et élargissent encore la nouvelle zone parallèle de minéralisation que nous avons délimitée au cours des 12 derniers mois. Cette zone parallèle croissante devrait avoir un effet positif sur le taux de recouvrement et l'économie globale du projet dans le cadre de la prochaine étude de préféabilité, la majorité de la zone de 850 mètres définie jusqu'à présent étant située dans des zones de la fosse de l'EEP qui étaient auparavant considérées comme des déchets », a commenté Justin Reid, chef de la direction de Troilus Gold.

La cible d'exploration du secteur J comprend le plus petit des deux projets de mine à ciel ouvert anciennement exploités par Troilus. En 2019, la Société a connu un énorme succès de forage dans cette

zone en appliquant un nouveau modèle géologique dérivé de deux années d'analyse de forage, qui a souligné l'importance des contrôles structurels sur l'or et le cuivre. Ce programme d'exploration a contribué à une importante ressource à ciel ouvert pour l'évaluation économique préliminaire achevée en août 2020. Plus de 81 450 mètres ont été forés depuis le seuil d'estimation des ressources minérales de 2020. La Société a l'intention de poursuivre le forage à un rythme d'environ 10 000 mètres par mois jusqu'à la fin de l'année, en vue d'inclure autant de ces nouvelles données dans l'estimation des ressources minérales et l'étude de préfaisabilité à venir.

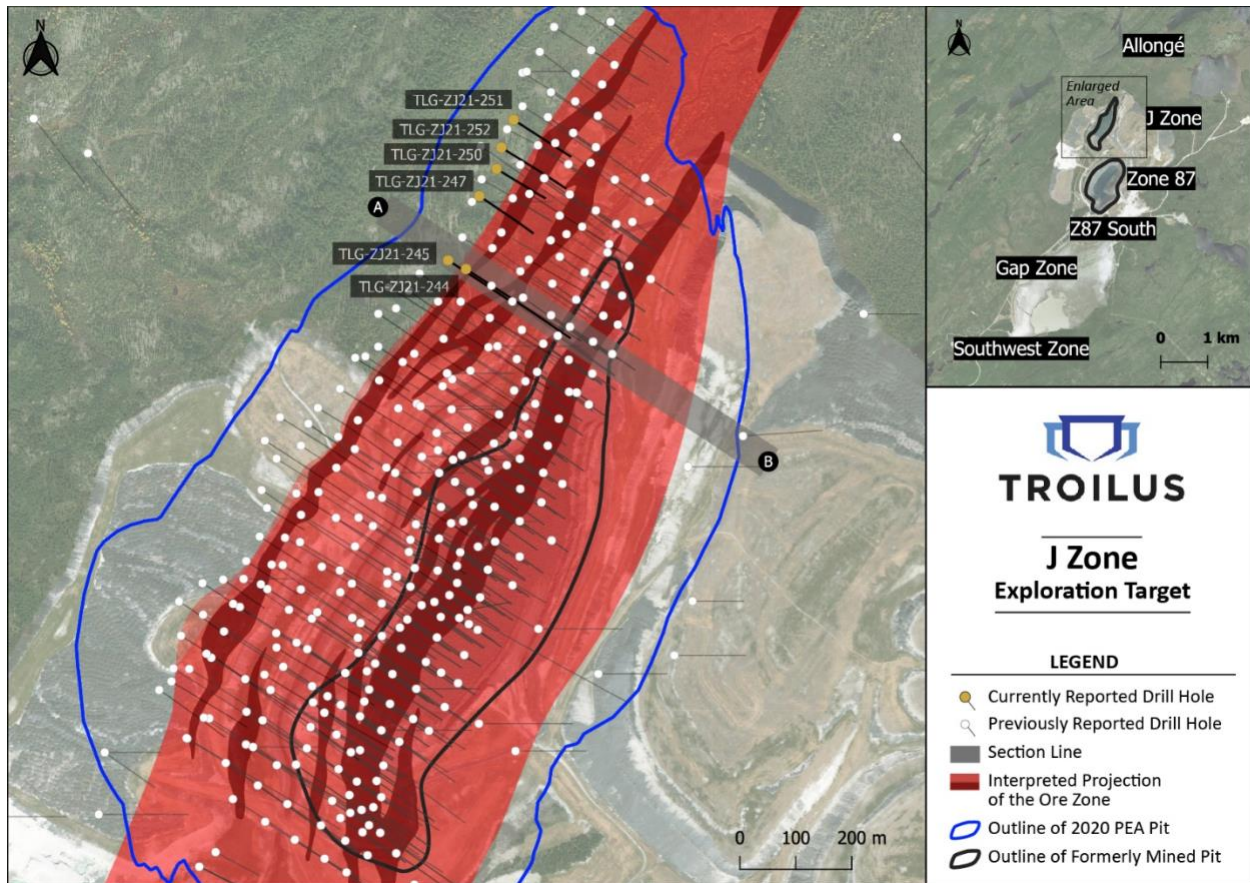


Figure 1 : Carte de la vue aérienne du secteur J avec l'emplacement du nouveau forage

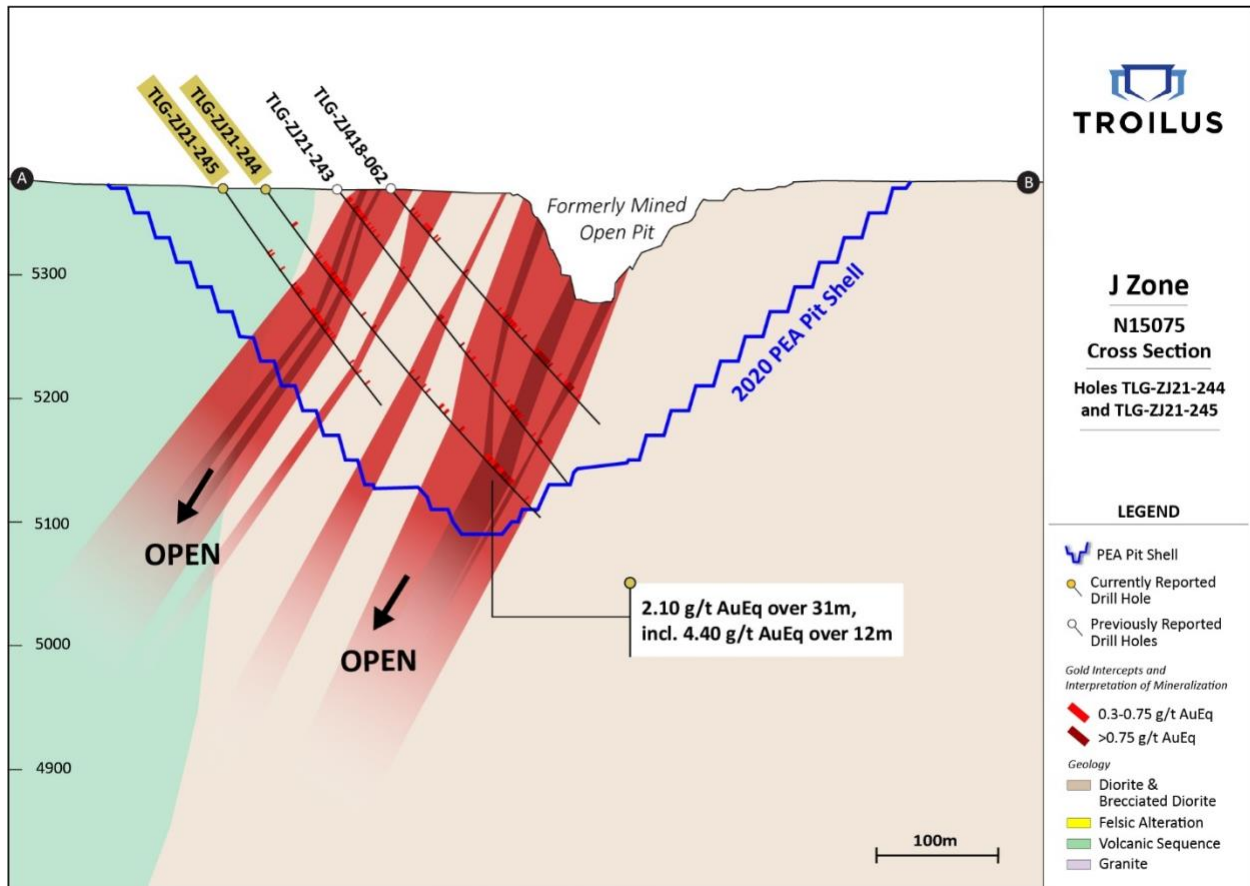


Figure 2 : Secteur J, section N15075; vue des puits de forage TLG-ZJ21-244 et TLG-ZJ21-245

Tableau 1 : Nouveaux résultats des forages dans le secteur J

Puits	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	À l'intérieur ou à l'extérieur de l'enveloppe de la fosse de l'EEP	Teneur en or (g/t)	Teneur en cuivre (%)	Teneur en argent (g/t)	Teneur en équ.-or (g/t)
TLG-ZJ21-244								
	82	110	28	intérieur	0,76	0,07	1,42	0,87
y compris	86,75	103	16,25	intérieur	1,03	0,09	1,88	1,16
et	102	103	1	intérieur	8,10	0,04	2,00	8,17
	142	142,6	0,6	intérieur	0,83	0,20	2,00	1,12
	250	252	2	intérieur	1,01	0,10	1,05	1,16
	280	311	31	intérieur	2,04	0,04	0,44	2,10
y compris	299	311	12	intérieur	4,35	0,04	0,49	4,40
et	309	310	1	intérieur	27,00	0,03	1,00	27,05
	340	341	1	extérieur	1,20	0,13	1,90	1,39

TLG-ZJ21-245								
	97	106	9	intérieur	0,82	0,02	0,28	0,84
y compris	97	98	1	intérieur	4,22	0,01	0,25	4,23
	123	151	28	intérieur	0,38	0,07	1,29	0,49
y compris	127	138	11	intérieur	0,50	0,08	1,70	0,62
et	127	128	1	intérieur	1,12	0,08	2,00	1,24
et	137	138	1	intérieur	1,18	0,07	1,10	1,27
TLG-ZJ21-247								
	140	158	18	intérieur	0,98	0,07	1,94	1,10
y compris	142	151	9	intérieur	1,45	0,10	2,41	1,60
et	150	151	1	intérieur	9,08	0,06	2,50	9,19
	207	208	1	extérieur	0,74	0,25	3,80	1,10
	217	218	1	extérieur	4,89	0,01	0,25	4,91
TLG-ZJ21-250								
	119	125	6	intérieur	1,12	0,03	0,52	1,17
y compris	121	124	3	intérieur	1,74	0,03	0,67	1,79
	154	166	12	intérieur	1,04	0,05	1,81	1,12
y compris	159	165	6	intérieur	1,43	0,05	1,69	1,51
	177	178	1	intérieur	1,69	0,04	1,00	1,75
TLG-ZJ21-251								
	138	154	16	intérieur	1,63	0,05	1,01	1,70
y compris	148	153	5	intérieur	4,07	0,06	1,14	4,16
et	148	149	1	intérieur	14,65	0,05	1,50	14,73
	174	178	4	intérieur	2,14	0,10	2,16	2,29
y compris	175	176	1	intérieur	6,31	0,13	4,00	6,53
	197	198	1	intérieur	0,86	0,12	1,60	1,04
	213	214	1	extérieur	1,58	0,06	1,10	1,67
TLG-ZJ21-252								
	129	130	1	intérieur	1,42	0,04	0,25	1,47
	160	176	16	intérieur	0,74	0,03	0,92	0,79
y compris	165	167	2	intérieur	1,03	0,03	1,25	1,08
et	171	175	4	intérieur	1,24	0,03	1,05	1,29

* Veuillez noter que les intervalles de forage décrits dans ce communiqué de presse sont des longueurs de carottes en fond de trou, les épaisseurs réelles ne pouvant être déterminées avec les informations disponibles.

Assurance et contrôle de la qualité

Au cours du programme de forage du secteur J en 2021, des échantillons d'analyse de 1 mètre ont été prélevés à partir de carottes de calibre NQ, puis sciés en deux. Une moitié a été envoyée pour analyse à ALS Laboratory, un laboratoire commercial agréé, et l'autre moitié a été mise de côté à des fins d'analyse, de contre-vérification et de consultation ultérieure. Un programme rigoureux d'assurance et de contrôle de la qualité a été appliqué à tous les échantillons, comprenant l'intégration d'un étalon minéralisé certifié et d'un échantillon de référence dans chaque lot de 25 échantillons. Chaque échantillon a été préparé

selon la procédure normalisée de concassage à 75 microns (85 % passant) sur des demi-carottes de 500 g. Les échantillons ont fait l'objet d'une pyroanalyse 1 -AT (30 g) avec fini par absorption atomique et lorsque les résultats étaient supérieurs à 3,5 g/t d'or, les analyses ont été reprises avec un fini gravimétrique. Pour les échantillons d'assurance et de contrôle de la qualité, une pyroanalyse de 50 g a été effectuée. Outre les analyses pour l'or, ALS Laboratory a effectué une analyse multiéléments ME-ICP61 pour 33 éléments ICP-AES au moyen de quatre acides.

Expertise d'une personne qualifiée

Les renseignements techniques et scientifiques contenus dans ce communiqué de presse ont été examinés et approuvés par Kyle Frank, géologue principal de projet, et qui est une personne qualifiée selon le Règlement 43-101. M. Frank est un employé de Troilus et n'est pas indépendant de la Société en vertu du Règlement 43-101.

À propos de la Société Troilus Gold

Troilus Gold est une société minière canadienne junior qui se concentre sur l'avancement systématique et l'élimination des risques de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus aux fins de production. De 1996 à 2010, la mine Troilus a produit plus de 2 millions d'onces d'or et près de 70 000 tonnes de cuivre. Troilus se situe dans les territoires miniers réputés du Québec, au Canada, où elle possède un territoire stratégique de 1 420 km² dans la ceinture de roches vertes Frôtet-Evans. Depuis l'acquisition de la mine en 2017, les succès d'exploration en cours ont démontré le potentiel de très grande envergure du réseau aurifère du terrain, notamment une importante croissance des ressources minérales. La Société accroît les études techniques depuis la réalisation d'une EEP rigoureuse en 2020, qui a démontré le potentiel de la mine Troilus de devenir un atout de premier rang en matière de production d'or et de cuivre au Canada. Dirigée par une équipe expérimentée ayant déjà fait ses preuves en matière d'exploitations minières réussies, Troilus est en position de devenir une mine clé en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications corporatives

+1 647 407-7123

info@troilusgold.com

Mise en garde concernant les déclarations et informations prospectives

Les ressources minérales qui ne constituent pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée; des facteurs liés à l'environnement, aux autorisations, aux lois, aux titres de propriété, à la fiscalité, au cadre sociopolitique, à la commercialisation ou à d'autres questions pertinentes pourraient avoir des répercussions notables sur l'estimation révisée des ressources minérales déclarées. Il n'existe aucune certitude que les ressources minérales indiquées pourront être converties en réserves minérales présumées. Il n'existe aucune certitude que l'estimation révisée des ressources minérales déclarées se concrétise.

Cette EEP est de nature préliminaire et comprend des ressources minérales présumées qui sont considérées comme trop spéculatives d'un point de vue géologique pour qu'on leur impute des considérations économiques qui permettraient de les classer dans la catégorie des réserves minérales. Il n'y a, par ailleurs, aucune certitude que les résultats de l'EEP se concrétiseront. La viabilité économique des ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été établie. L'EEP est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Consultez

l'information qui suit ainsi que le dernier rapport technique de la Société accessible sur SEDAR afin d'obtenir des renseignements supplémentaires concernant les principales hypothèses, les paramètres, les méthodes et les risques liés à la détermination de l'information qui précède.

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les déclarations prospectives comprennent, mais sans s'y limiter, les déclarations concernant les incidences et les résultats du programme de forage en cours sur la Société; le potentiel de croissance et les éventuels aspects économiques du projet et l'état des connaissances de la Société à l'égard du projet; le potentiel de mise en valeur et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales; la concrétisation de l'estimation des ressources minérales; le moment auquel aura lieu l'exploration future prévue et son ampleur; les résultats attendus du programme de forage de la Société pour 2021 et leurs incidences éventuelles sur l'importance potentielle estimée des ressources minérales; les coûts des activités futures; les dépenses d'immobilisations et les frais d'exploitation; les résultats des activités d'exploration; la capacité prévue des investisseurs à continuer de profiter des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des collectivités locales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » survenir, être réalisés ou être atteints. Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations explicitement ou implicitement évoqués dans ces déclarations. Ces énoncés et renseignements se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'absence de garantie que le programme d'exploration entraînera un accroissement des ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales; les répercussions que la pandémie de COVID-19 peut avoir sur les activités de la Société (notamment, sur ses employés et ses fournisseurs) et l'économie en général; l'impact de la reprise après la pandémie de COVID-19 et ses répercussions sur le marché de l'or et d'autres métaux; l'obtention des autorisations nécessaires; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs des minéraux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier rapport technique de la Société et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedar.com. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne sont pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.